

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
03/08/18

Dossier complet le :
03/08/18

N° d'enregistrement :
F01118P0191

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE RE HERCHE ET DE DEVELOPPEMENT, LABORATOIRE LOT NB
ZAC DU MOULON, sur la commune de GIF-SUR-YVETTE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MEYER, BRUNO, DGA de la Société de la Tour Eiffel

RCS / SIRET

5 7 2 1 8 2 2 6 9 0 0 0 9 0

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|---|
| Catégorie 39a | Cette rubrique soumet les projets à la procédure de cas par cas, les travaux de construction réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10.000 m ² mais inférieure à 40.00 m ² Construction d'un ensemble immobilier en un immeuble regroupant des activités de recherche et de développement, de laboratoires, de bureaux et d'un restaurant d'entreprise de 22.100 m ² de surface de plancher. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre du développement de la ZAC du Moulon, notre société, projette de réaliser un bâtiment de bureaux R+5 de recherche et développement. La surface totale de plancher développée sera de 22 100m².

4.2 Objectifs du projet

Ce bâtiment s'inscrit dans le projet de réalisation de la ZAC de Moulon située à Gif-sur-Yvette. Il est défini aujourd'hui comme le prolongement du quartier mixte.

Ce bâtiment a été conçu dans un esprit d'intégration réelle et d'échange avec la nature et en symbiose avec celle-ci. Cet immeuble est donc très largement ouvert sur la nature avec un système d'atrium traversant depuis l'axe Nord jusqu'au Sud. L'orientation du projet vise à réaliser au moins 20% d'espace vert dont 10% en pleine terre.

Les exigences visées sont:

- La HQE bâtiment durable niveau excellent
- BBCA standard pour les bureaux
- RT 2012 -30%

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le bâtiment prévoit la construction d'un bâtiment R+5 de recherche et développement. La surface totale de plancher développée sera de 22 100m².

Une charte chantier à faible nuisance sera mise en place en cohérence avec les objectifs de la démarche HQE afin de limiter l'impact du chantier sur les bâtiments voisins et sur le site.

Le délais de réalisation sera de 26 mois à compter du démarrage des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce bâtiment accueillera à terme environ 600 personnes.

La voie Francis Perrin dessert l'immeuble et est dimensionnée et adaptée pour absorber la circulation engendrée par les nécessités de l'activité du bâtiment.

L'accès au parking et l'entrée principale se font du côté Sud.

Les livraisons et le prélèvement des déchets s'effectuent sur le côté Est (voie PNS3).

Le local vélo est accessible depuis le RDC côté Est.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire au titre du Code de l'Urbanisme.
- Projet soumis à une demande d'agrément.
- Projet soumis aux règles de sécurité des personnes ; mentionnées dans le Code du Travail.
- Projet soumis à une autorisation au titre de l'accessibilité aux personnes handicapées

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Assiette du projet - Parcelle NB | Surface : 9 840m ² |
| Emprise au sol du bâtiment | Surface : 7 291m ² |
| Hauteur du bâtiment | H : 24 m |

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Rue Francis Perrin
Gif-sur-Yvette 91 190

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 16' 00 " 89 Lat. 48 ° 7' 1' 48 " 56

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une partie de la ZAC comprend une zone ZNIEFF de type 2. En revanche le projet n'est pas inclus dans cette zone. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement Approuvé le 7 novembre 2012 |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La ville de gif sur yvette est soumise à: -"Plan de Prévention des risques d'inondations" de l'Yvette approuvée la 26 septembre 2006 par arrêté préfectoral n°2006-PREF.DRCL/566; Mais le projet est en dehors de la zone inondable -"Plan de prévention des risques naturels" approuvé en date du 26/09/2006 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une partie de la ZAC de Moulon s'inscrit dans le site pittoresque de la vallée de chevreuse. Le projet est à l'extérieur du de ce site |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A proximité : ZPS du Massif de Rambouillet et zones humides proches (FR 1112011) à 3Km à l'Ouest de la Zac Moulon ZSC des Toubières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines (FR 1100803) à 10km à l'Ouest de la ZAC Moulon |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A proximité : Site pittoresque classé du Domaine de Launay au Sud de la ZAC Moulon et partiellement dans son emprise (sa frange boisée en haut des coteaux) Site pittoresque de la vallée de chevreuse. (Zone Est de la ZAC de Moulon) |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Possible raccordement au réseau géothermie de la ZAC. Raccord au réseaux chaud et froid de la ZAC Les forages pour les sources géothermie, pour les réseau de chaleur et de froid ne dépendent pas de notre projet. Le prélèvement d'eau souterraine constant et temporaire doit faire l'état d'une déclaration. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Réalisation de deux sous niveaux de parking |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'implantation du projet s'effectue à 50 mètres d'une zone d'intérêt phytoécologique. L'écologue du projet préconisera des actions, en cohérence avec l'étude d'impact de la ZAC, si cela est nécessaire. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe sur une ancienne parcelle agricole propriété de l'EPAPS. La parcelle est située dans la ZAC du Moulon |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Inondation liée à l'affleurement de la nappe phréatique sous le terrain d'assiette. Projet soumis au Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de Gif-sur-Yvette mais Site localisé hors zone inondable. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 450 places de parking en sous-sol pour 600 exploitants. |
| Nuisances | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>L'espace RE produit des odeurs (arômes, cuissons).</p> <p>Les extractions seront situées en toiture</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Aucun éclairage ne sera dirigé vers les terres agricoles, la lisière Nord ou le système de parcs. Les appareils d'éclairage, éventuellement nécessaires à l'éclairage des abords extérieurs des bâtiments, situés sur la façade Nord de la parcelle seront dirigés vers le sol et cadrés au mieux sur les surfaces à éclairer.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Extraction de la cuisine du RE</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Production de déchets liés aux activités; Laboratoire, RE, bureaux.</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le développement de la ZAC du Moulon est extrêmement encadré, suivi et surveillé notamment sur ces aspects environnementaux. Ce bâtiment est également soumis à la certification environnementale HQE "bâtiment durable" niveau excellent. Le projet proposé a par ailleurs fait l'objet de plusieurs études techniques (avant et pendant la phase programmation) justifiant du faible impact par le projet sur l'environnement voisin. Une fiche de lot a été réalisé traduisant les contraintes du site et les mesures préventives.

En effet, les contraintes soulignées par ce formulaire sont reprises, évaluées et soumises à des actions préventives/correctives.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |
|---|
| Analyse des impacts environnementaux |
| CCCT Prescriptions issues de la stratégie éco-territoire de Paris-Saclay, zone d'aménagement concerté du quartier de Moulon, décembre 2017 |
| CCCT Règlement de chantier, zone d'aménagement concerté du quartier de Moulon, décembre 2017 |
| Arrêté préfectoral du 3 octobre 2014 autorisant l'établissement public de Paris-Saclay à réaliser les travaux au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

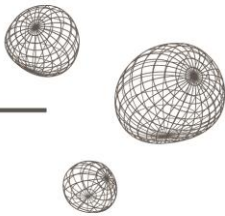


Fait à Paris

le, 02/08/2018

Signature


SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL SA
Société Anonyme au capital de 61 272 730 €
Siège social : 11-13 avenue de Friedland - 75008 PARIS
572 182 269 RCS PARIS



1. Annexe 1

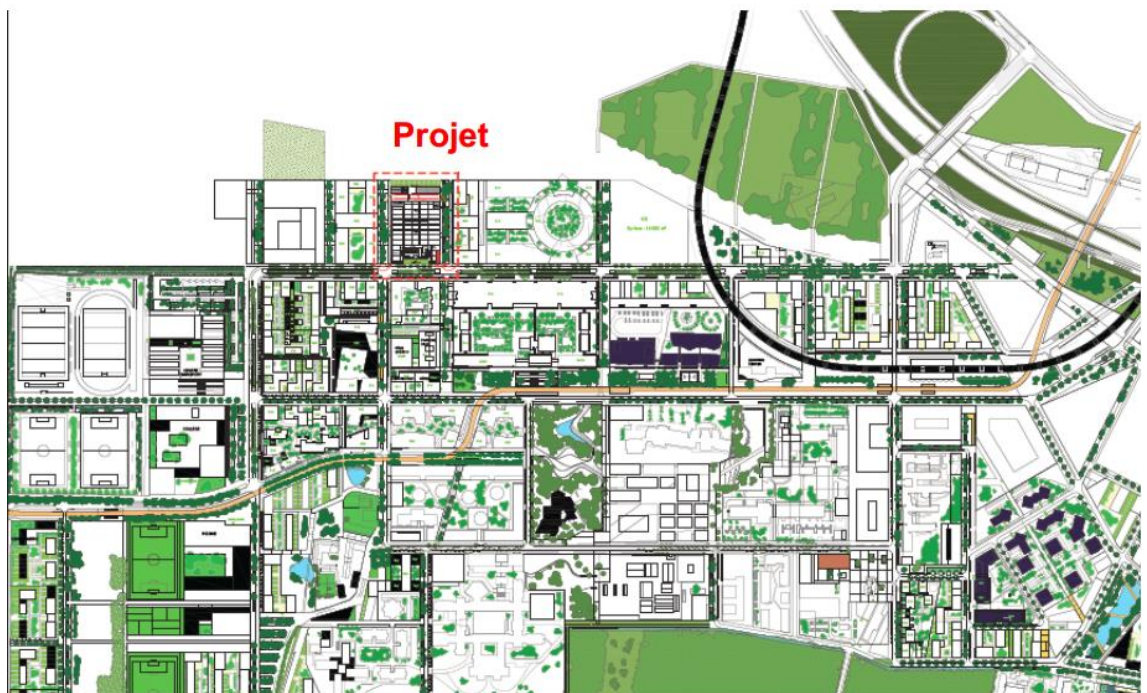
Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié

Cf le document CERFA dans les fichiers joints.

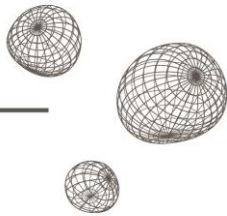
2. Annexe 2

Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe)

2.1 Plan de situation (échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000)



| | | | | | |
|---------|-------|----------|-------|-----------|-----|
| CAPMD | APS | LSE | DOCUM | 1004 | 01 |
| Affaire | Phase | Émetteur | Type | N° unique | IND |



3. Annexe 3

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.

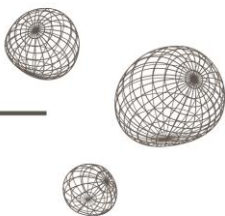
3.1 Photographie aux abords du projet rue Francis Perrin, vue Ouest (date octobre 2017)



3.2 Photographie aux abords du projet rue Francis Perrin, vue Est (date octobre 2017)



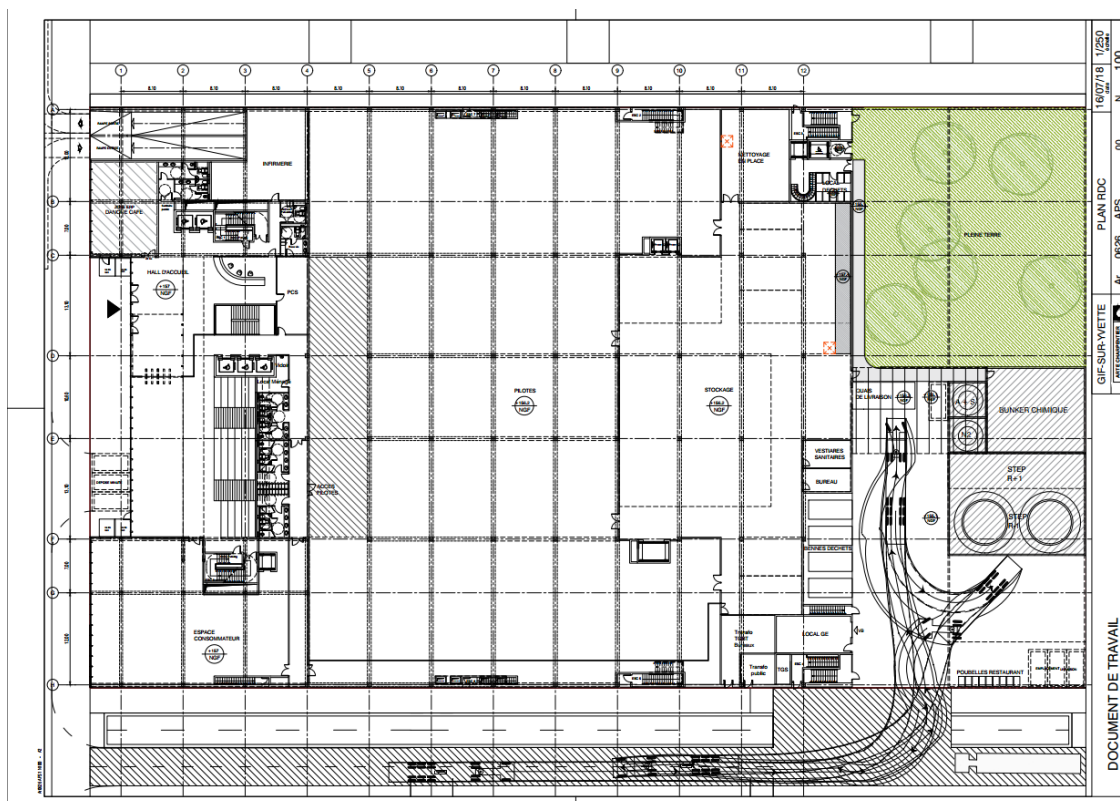
| | | | | | |
|---------|-------|----------|-------|-----------|-----|
| CAPMD | APS | LSE | DOCUM | 1004 | 01 |
| Affaire | Phase | Émetteur | Type | N° unique | IND |



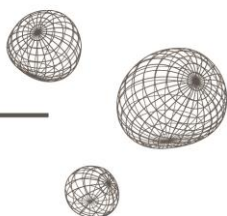
4. Annexe 4

Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;

4.1 Plan RDC du projet



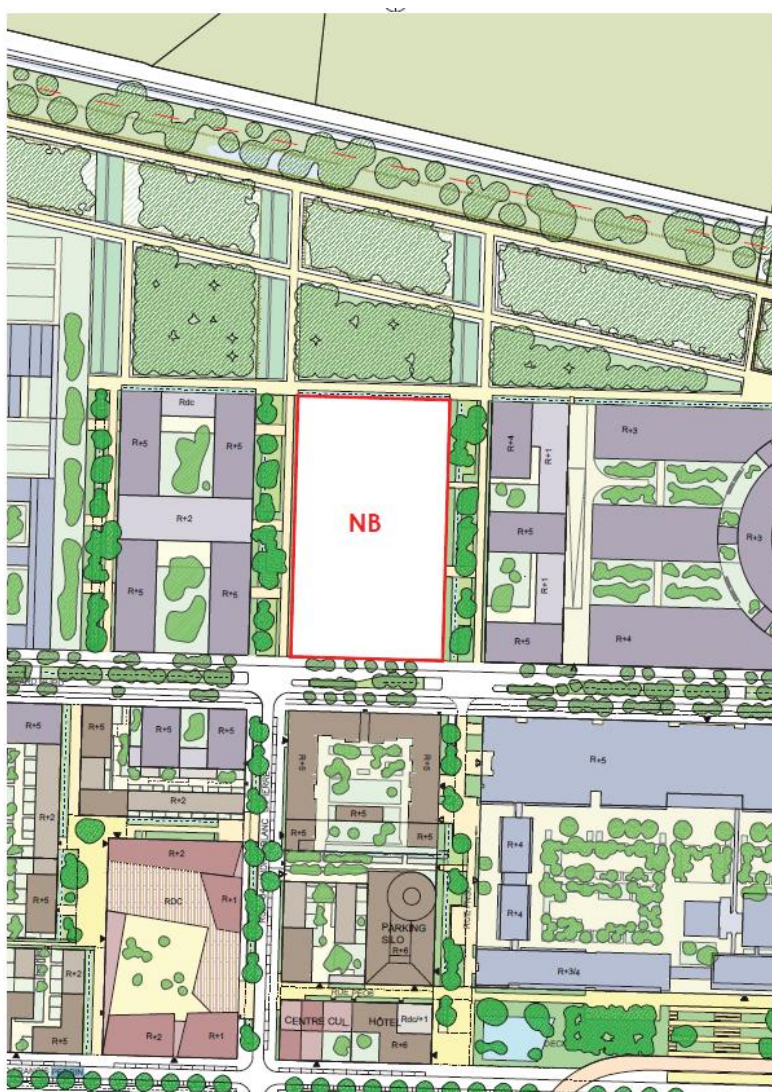
| | | | | | |
|---------|-------|----------|-------|-----------|-----|
| CAPMD | APS | LSE | DOCUM | 1004 | 01 |
| Affaire | Phase | Émetteur | Type | N° unique | IND |



5. Annexe 5

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

5.1 Plan des abords du projet



| | | | | | |
|---------|-------|----------|-------|-----------|-----|
| CAPMD | APS | LSE | DOCUM | 1004 | 01 |
| Affaire | Phase | Émetteur | Type | N° unique | IND |

4.2.1 Sites Natura 2000

Le site Natura 2000 le plus proche du projet se situe à environ 3,7 km du projet : il s'agit du parc départemental Georges-Valbon à la Courneuve.

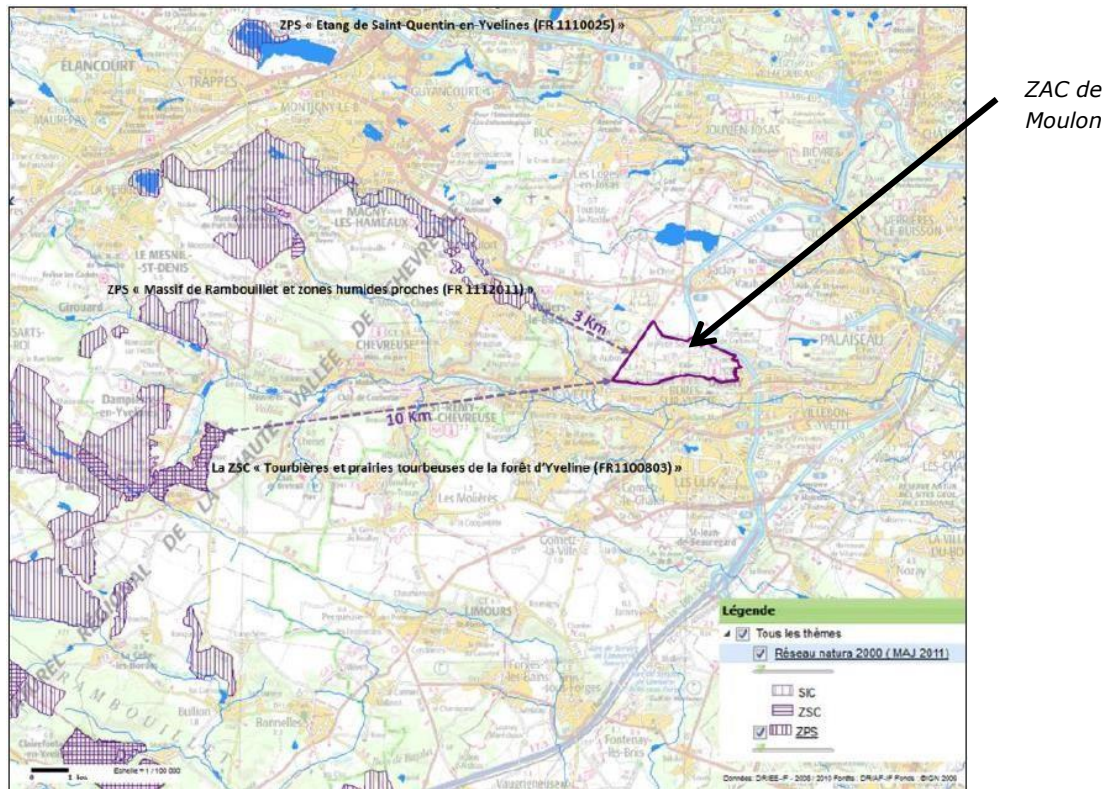


Figure 20 : Sites Natura 2000 à proximité du projet (source : Géoportail)

Les sites Natura 2000 les plus proches du périmètre d'étude sont :

La ZPS « Massif de Rambouillet » dont la zone la plus proche se situe à moins de 3 km à l'ouest,

La ZSC « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » à 10 km à l'ouest.